

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

*Direction de la sécurité
de l'aviation civile Sud-Ouest*

Décision du 25 octobre 2017 portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels

NOR : TRAA1730188S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest,
Vu le code de l'aviation civile, notamment son article R.431-4;
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile;
Vu l'arrêté du 3 mai 2011 relatif à la composition des commissions de discipline du personnel navigant non professionnel de l'aéronautique civile;
Vu la décision du 21 décembre 2016 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation Sud-Ouest;
Vu la proposition en date du 22 juin 2017 du Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives,

Décide:

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de la direction de la sécurité de l'aviation Sud-Ouest dont le président:

Membres titulaires

M. Martial DUQUEYROIX (président).

M. Thierry GILLET

Membre suppléant

M. Vincent CARMIGNIANI.

Article 2

Est nommé en qualité de personnalité compétente en matière de navigation aérienne:

Membre titulaire

M. Frédéric DALLE-VEDOVE.

Membre suppléant

M. Gilles PERBOST.

Article 3

Sont désignés comme représentants des fédérations nationales des disciplines aéronautiques en qualité de :

Membres titulaires

M. Yann LAROCHE-JOUBERT.
M. Lucien ROCHET.

Membres suppléants

M. Jean Paul OLIVIER.
M. Philippe BOUCHERAT.

Article 4

Les membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels de la direction de la sécurité de l'aviation Sud-Ouest sont nommés pour une durée de trois ans à compter de la date de publication de la présente décision.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 25 octobre 2017.

*Le directeur de la sécurité
de l'aviation civile Sud-Ouest,*
G. GAUDIÈRE